Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

ORDRE DE SERVICE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la santé et de la protection animales** **Bureau de santé animale** Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : J. LANGUILLE Tél. : 01.49.55.84.66 Réf. interne : NS-0702056	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSPA/N2007-8066** **Date: 07 mars 2007** Classement : SA 33

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : NS DGAL/SDSPA/N° 2006-8081 du 27 mars 2006
Nombre d'annexes : 4

Objet : saison de monte équine 2007 – exigences sanitaires

Bases juridiques :

- Art. D. .223-1 du code rural fixant la liste des maladies à déclaration obligatoire,
- Arrêté du 25 janvier 1988 relatif à l'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine,
- Arrêté du 8 mars 1996 fixant les conditions sanitaires requises pour les échanges intra-communautaires de sperme de l'espèce équine,
- Arrêté du 29 juin 2006 fixant les modalités de déclaration des maladies à déclaration obligatoire, autres que salmonelloses aviaires, visées à l'article D. 223-1 du code rural

MOTS-CLES : Equidés – Monte – Laboratoire agréé

Résumé : La présente note de service précise les exigences sanitaires applicables pendant la saison de monte équine 2007. Les évolutions réglementaires sont également présentées.

Les listes de laboratoires agréés pour l'année 2007 pour le diagnostic de l'anémie infectieuse des équidés, de l'artérite virale et de la métrite contagieuse équines sont fixées en annexe de la présente note.

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Directeurs départementaux des services vétérinaires des chefs lieux de régions - Directeurs des laboratoires nationaux de référence - Directeurs des laboratoires d'analyses agréés	Pour information : - Préfets - Inspecteurs généraux interrégionaux - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires - Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires - Directeur de l'Ecole Nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - Etablissement public "Les Haras Nationaux" - DGFAR (Sous direction du Cheval)

La cadre réglementaire régissant les activités de reproduction équine a fait l'objet en 2006 de deux évolutions majeures avec :

- la suppression par décret n° 2006-658 du 29 mai 2006 de l'agrément annuel des étalons pour la monte publique,
- l'actualisation des listes de maladies réputées contagieuses (MRC) et de maladies à déclaration obligatoire (MDO) avec classement par décret n° 2006-179 du 17 février 2006 de la métrite contagieuse équine et de l'artérite virale équine en MDO.

Une nouvelle évolution réglementaire est programmée d'ici le second semestre 2007. Elle concernera les conditions d'agrément des centres de collecte de sperme d'équidés. Un futur arrêté abrogera et remplacera les deux textes actuels du 25 janvier 1988 (agrément national des centres de mise en place ou de production de sperme – environ 400 centres agréés) et du 8 mars 1996 (agrément pour les échanges intracommunautaires de sperme – 20 centres agréés).

L'ordonnance n° 2006-1548 du 7 décembre 2006 relative notamment aux activités de reproduction des animaux d'élevage confère la base législative aux futurs agréments sanitaires des CIA équins. La publication d'un décret en Conseil d'Etat est néanmoins nécessaire avant publication de l'arrêté.

Le nouveau dispositif relatif au CIA équin ne devrait pas entrer en vigueur avant la fin du premier semestre 2007. Pour la saison de monte 2007, en application de l'arrêté du 25 janvier 1988, la responsabilité des agréments nationaux des CIA reste donc confiée à la commission d'agrément présidée par les « Haras Nationaux ». Cette responsabilité reviendra ensuite aux DDSV.

I – OBLIGATIONS SANITAIRES POUR LA MONTE NATURELLE

La suppression de l'agrément annuel des étalons pour la monte publique a laissé la place en ce qui concerne la monte naturelle à un système professionnel volontaire. Chaque association de race a ainsi la capacité de choisir et d'imposer le respect de règles sanitaires. Les éventuelles exigences sanitaires auxquelles doivent satisfaire les reproducteurs pour pouvoir être approuvés sont définies, pour chaque race, par le règlement de stud-Book.

Ainsi, certains règlements de stud-book publiés au Journal Officiel comprennent une partie sanitaire à laquelle doivent répondre les reproducteurs pour la saison de monte 2007. Citons notamment les races Pur-Sang, AQPS, Trotteur Français, Selle Français, Anglo-Arabe, Merens.

Les DDSV qui seraient interrogés sur les conditions exigées par les règlements de stud-book pour la monte naturelle doivent donc inviter les éleveurs à prendre l'attache des associations nationales de race ou des "Haras Nationaux".

II – OBLIGATIONS SANITAIRES POUR LA MONTE ARTIFICIELLE

En matière d'insémination artificielle, il convient pour l'Etat de maintenir des conditions sanitaires d'admission des étalons dans les centres de production de semence agréés.

Une réforme des agréments sanitaires des centres de collecte de sperme équin est programmée pour la fin du premier semestre 2007. Dans l'attente, les exigences des arrêtés du 25 janvier 1988 (conditions sanitaires introduites par l'arrêté du 3 mars 2006) et du 8 mars 1996 restent en vigueur pour la saison de monte 2007. Ces textes prévoient notamment des conditions sanitaires d'admission des étalons dans les centres de collecte agréés pour le marché national ou communautaire.

Il appartient aux responsables des centres de collecte agréés de s'assurer du respect de ces exigences sanitaires avant toute collecte. Les DDSV sont chargés de réaliser à l'occasion des inspections des CIA agréés, un contrôle documentaire pour vérifier le respect des obligations sanitaires.

Un tableau présentant de façon synthétique les exigences sanitaires applicables aux étalons est présenté en annexe IV de la présente note. Les tests de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (AIE), de l'artérite virale équine (AVE) et de la métrite contagieuse équine (MCE) doivent être réalisés dans des laboratoires agréés dont les listes figurent aux annexes I, II et III de la présente note.

Vous voudrez bien me faire part des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de ces instructions.

Le sous-directeur de la santé et de la protection animales
Olivier FAUGERE

ANNEXE I : Liste des laboratoires agréés pour le diagnostic de l'anémie infectieuse des équidés au 1er janvier 2007

Laboratoire de référence

14 – Calvados	**AFSSA – Dozulé – LERPE** Laboratoires d'études et de recherches en pathologie équine Goustranville 14 430 DOZULE tel : 02 31 79 22 76 / fax : 02 31 39 21 37 Responsable scientifique : Dr ZIENTARA

Laboratoires agréés

Départements	Coordonnées laboratoires	Par immunodiffusion sur gélose
14 - Calvados	**Laboratoire départemental Frank Duncombe** 1, route de Rosel 14 503 CAEN CEDEX 4	*
61 - Orne	**Laboratoire départemental de l'Orne** 19-21, rue Candie - BP 7 61001 ALENÇON cedex	*

ANNEXE II : Liste des laboratoires agréés pour le diagnostic de l'artérite virale équine au 1er janvier 2007

Laboratoires de référence

14 – Calvados	**AFSSA – Dozulé – LERPE** Laboratoires d'études et de recherches en pathologie équine Goustranville 14 430 DOZULE tel : 02 31 79 22 76 / fax : 02 31 39 21 37 Responsable scientifique : Dr ZIENTARA

Laboratoires agréés

Département	Coordonnées laboratoires	Pour les analyses sérologiques	Pour les analyses virologiques
14 – Calvados	**Laboratoire départemental Frank Duncombe** 1, route de Rosel 14 053 CAEN CEDEX 4	*	*
44 – Loire-Atlantique	**IDAC - Institut Départemental d'Analyse et de Conseil** Route de Gachet-– B.P. 80603 44306 NANTES CEDEX 03	*	
53 – Mayenne	**Laboratoire vétérinaire départemental de la Mayenne** 224, rue du bas des Bois – BP 1427 53 014 LAVAL CEDEX	*	
61 - Orne	**Laboratoire départemental de l'Orne** 19-21, rue Candie - BP 7 61001 ALENÇON cedex	*	
72 – Sarthe	**Laboratoire départemental de la Sarthe** 123, rue de Beaugé 72 018 LE MANS	*	
76 – Seine Maritime	**Laboratoire agro-vétérinaire départemental de Seine-Maritime** Avenue du Grand Cours – BP 1140 76 175 ROUEN CEDEX	*	
95 – Val d'Oise	**Laboratoire de virologie équine** Pasteur CERBA ZI les Béthunes, rue de l'équerre 95 310 SAINT OUEN L'AUMONE	*	*

ANNEXE III : Liste des laboratoires agréés pour le diagnostic de la métrite contagieuse équine au 1er janvier 2007

Laboratoire de référence

14 – Calvados	**AFSSA – Dozulé – LERPE** Laboratoires d'études et de recherches en pathologie équine Goustranville 14 430 DOZULE tel : 02 31 79 22 76 / fax : 02 31 39 21 37 Direction scientifique : Dr LAUGIER

Laboratoires agréés

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
01	Laboratoire départemental d'analyses de l'Ain Chemin de la Miche Cénord 01012 BOURG EN BRESSE cedex	✖	✖
03	Laboratoire départemental d'analyses de l'Allier Zone de l'Etoile - Boulevard de Normazy - BP 1707 03017 MOULINS cedex	✖	✖
	Laboratoire MAYMAT 13,avenue Théodore de Banville 03000 MOULINS	✖	
06	Laboratoire vétérinaire départemental des Alpes-Maritimes 105, route des Chappes - Les Templiers - BP 107 06902 SOPHIA ANTIPOLIS cedex	✖	✖
08	Laboratoire départemental d'analyses des Ardennes 08430 HAGNICOURT	✖	
10	Laboratoire d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube Chemin des Champs-de-la-Loge - BP 216 10006 TROYES cedex	✖	
12	Laboratoire départemental d'analyses de l'Aveyron Zone artisanale Bel Air - rue des Artisans 12031 RODEZ cedex 9	✖	✖
13	Laboratoire vétérinaire départemental des Bouches-du-Rhône 66A, rue Saint Sébastien 13291 MARSEILLE cedex 6	✖	
14	Laboratoire LEXOBIO Place le Hennuyer - BP 81018 14101 LISIEUX cedex	✖	✖
	Laboratoire départemental Frank Duncombe 1, route de Rosel 14280 SAINT CONTEST	✖	✖
	Laboratoire du Bocage 5, rue Octave Gérard 14500 VIRE	✖	
	Laboratoire DATABIO (Colin-Ducluzeau) 57, avenue de la République 14800 DEAUVILLE	✖	✖
15	Laboratoire départemental d'analyses et de recherches du Cantal 100, rue de l'Egalité 15013 Aurillac cedex	✖	

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
16	Laboratoire vétérinaire départemental de Charente 496, route de Bordeaux 16021 ANGOULEME cedex	✖	
17	Laboratoire départemental d'analyses de Charente-Maritime Pôle analytique - 5, perspective de l'Océan 17072 LA ROCHELLE cedex 9	✖	
18	Laboratoire départemental d'analyses du Cher 216, rue Louis Mallet 18030 BOURGES cedex	✖	
19	Laboratoire vétérinaire départemental de la Corrèze Le Treuil - BP 202 19012 TULLE cedex	✖	✖
21	Laboratoire départemental de Côte-d'Or 2ter, rue Hoche - BP 678 21017 DIJON cedex	✖	✖
22	Laboratoire de développement et d'analyses Zoopôle Ploufragan - 5-7, rue du Sabot - BP 54 22440 PLOUFRAGAN	✖	✖
23	Laboratoire départemental d'analyses de la Creuse 42-44, route de Guéret 23380 AJAIN	✖	✖
24	Laboratoire départemental d'analyses et de recherches de la Dordogne 161,avenue W. Churchill 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS	✖	✖
25	Laboratoire vétérinaire départemental du Doubs 13, rue Gay Lussac - BP 1981 25020 BESANÇON cedex	✖	✖
27	Laboratoire départemental d'analyses de l'Eure 12, rue du Dr Michel Baudoux 27023 EVREUX cedex	✖	
29	Laboratoire vétérinaire départemental du Finistère Zone artisanale de Creach-Gwen - 22, avenue de la plage des Gueux 29000 QUIMPER cedex	✖	
30	Laboratoire vétérinaire départemental du Gard 970, route de Saint Gilles 30000 NIMES	✖	✖
31	Laboratoire vétérinaire départemental de la Haute-Garonne 76, chemin Boudou 31140 LAUNAGUET	✖	✖
33	Laboratoire d'analyses vétérinaire et de sécurité alimentaire 33, avenue du Dr Schweitzer 33608 PESSAC cedex	✖	
35	Laboratoire vétérinaire départemental de l'Ille-et-Vilaine 24, rue Antoine Joly 35031 RENNES cedex	✖	✖
36	Laboratoire départemental d'analyses de l'Indre Boulevard Georges Sand - BP 502 36018 CHATEAUROUX cedex	✖	
37	Laboratoire de Touraine "Le Bas Champeigné" BP 67357 37073 TOURS cedex 2	✖	✖

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
38	Laboratoire vétérinaire départemental de l'Isère 20, avenue Saint-Roch 38028 GRENOBLE cedex 1	✖	✖
40	Laboratoire départemental des Landes 1, rue Marcel David - BP 219 40004 MONT DE MARSAN cedex	✖	
42	Laboratoire vétérinaire départemental de la Loire Zone industrielle du Vaure - BP 205 42605 MONTBRISON cedex	✖	✖
44	Laboratoire d'analyses médicales Dehorne 59, boulevard Lelasseur 44000 NANTES	✖	✖
	Institut départemental d'analyse et de conseil La chantrerie, Route de Gachet - BP 80603 44306 Nantes cedex 3	✖	✖
	Service de Biotechnologie et Pathologie de la reproduction Atlanpôle, La Chantrerie - BP 40706 44307 NANTES cedex 3	✖	
45	Laboratoire A.C.M. (analyse et conseils microbiologiques) 30-32, avenue du 21 août 1944 45270 BELLEGRADE	✖	
46	Laboratoire départemental d'analyses du Lot Regourd - BP 295 46005 CAHORS cedex	✖	
49	Laboratoire vétérinaire départemental du Maine-et-Loire 18 boulevard Lavoisier - BP 943 49009 Angers cedex 1	✖	✖
	Laboratoire du Parc Rue d'Arcole 49300 CHOLET	✖	
	Laboratoire d'analyses Tharreau 4, rue Jules Ferry 49500 SÉGRÉ	✖	
50	Laboratoire Lhermitte-Menard BIOCENTRE-MANCHE 104, rue du Neufbourg 50000 Saint-Lô	✖	
	Laboratoire départemental d'analyses de la Manche Route de Bayeux 50008 SAINT-LO cedex	✖	✖
	Laboratoire d'analyses de biologie médicale Bohr Luce 127, rue Couraye 50400 GRANVILLE	✖	
52	Laboratoire départemental d'analyses de la Haute-Marne Rue du Lycée Agricole Chaignes - BP 2033 52902 CHAUMONT cedex 9	✖	✖
53	Laboratoire vétérinaire départemental de la Mayenne 224, rue du Bas des Bois - BP 1427 53014 LAVAL cedex	✖	✖
	Laboratoire d'analyses médicales Schmitt-Beurrier 53700 VILLAINES LA JUEL	✖	

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
54	Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental de Meurthe-et-Moselle Domaine de Pixérécourt - BP 39 54220 MALZEVILLE	✖	✖
	Laboratoire Carnot 6, rue Carnot 54300 LUNEVILLE	✖	
55	Laboratoire vétérinaire départemental de la Meuse Chemin des Romains - BP 516 55012 BAR LE DUC cedex	✖	
56	Laboratoire départemental d'analyses du Morbihan 3, rue Denis Papin - BP 20080 56892 Saint Avé cedex	✖	
57	Laboratoire central d'analyses de Moselle 4, rue de Bort les orgues - Zac de Grimont Saint Julien les Metz CP97812 57078 Metz cedex 3	✖	
58	Laboratoire départemental de la Nièvre Rue de la fosse aux loups - BP 25 58028 NEVERS cedex	✖	✖
59	Laboratoire départemental public du Nord Domaine du Certia - 369, rue Jules Guesde - BP 39 59651 VILLENEUVE D'ASCQ cedex	✖	✖
60	Laboratoire départemental d'analyses de l'Oise 14, rue Albert et Arthur Desjardins - BP 457 60004 BEAUVAIS cedex	✖	
61	Laboratoire départemental de l'Orne 19-21, rue Candie - BP 7 61001 ALENÇON cedex	✖	✖
	Laboratoire d'analyses médicales d'Argentan 50, rue de la République 61200 ARGENTAN	✖	
62	Laboratoire départemental d'analyses du Pas-de-Calais Parc de haute technologie des Bonnettes - SP 18 2 rue, du Genèvrier 62022 ARRAS cedex	✖	✖
	Laboratoire eurorégional d'analyses vétérinaires Velu-Monier Centre d'activités - 29, quai du Haut-Pont 62500 SAINT-OMER	✖	✖
63	Laboratoire d'analyses vétérinaires et biologiques du Puy-de-Dôme Site de Marmilhat - BP 42 63370 LEMPDES	✖	
64	Laboratoire des Pyrénées Rue des Ecoles 64150 LAGOR	✖	✖
65	Laboratoire des Pyrénées Centre Kennedy - rue Edwin Aldrin 65025 TARBES cedex	✖	✖
67	Laboratoire vétérinaire départemental du Bas-Rhin 2, place de l'Abattoir 67200 STRASBOURG	✖	
68	Laboratoire vétérinaire départemental du Haut-Rhin 4, allée de herrlisheim - BP 351 68006 COLMAR cedex	✖	✖

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
	Laboratoire d'analyses biologiques du BOLLWERK 4, avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE	✖	
71	Laboratoire départemental d'analyses de Saône-et-Loire 267, rue des Epinoches 71000 MACON	✖	✖
72	Laboratoire départemental de la Sarthe 128, rue de Beaugé 72018 LE MANS cedex 2	✖	✖
	Laboratoire d'analyses médicales 12 promenade du Mail 72400 LA FERTE BERNARD	✖	✖
74	Laboratoire vétérinaire départemental de la Haute-Savoie - LIDAL-GIE 22, rue du Pré-Fornet - BP 42 74602 SEYNOD cedex	✖	
76	Laboratoire d'analyses vétérinaires départemental de Seine-Maritime Avenue du grand Cours - BP 1140 76175 ROUEN cedex	✖	✖
77	Laboratoire d'analyses médicales Thenard 21, rue Bois 77300 Fontainebleau	✖	
79	Laboratoire vétérinaire départemental des Deux-Sèvres 210, avenue de la Venise Verte - BP 570 79022 NIORT cedex	✖	✖
80	Laboratoire vétérinaire départemental de la Somme 31, avenue Paul Claudel 80480 DURY	✖	✖
81	Laboratoire départemental d'hygiène du Tarn 32, rue Gustave Eiffel 81011 ALBI cedex 9	✖	✖
82	Laboratoire vétérinaire départemental de Tarn-et-Garonne 60, avenue de Marcel Unal - BP 747 82013 MONTAUBAN cedex	✖	✖
84	Laboratoire départemental d'analyses du Vaucluse 285, rue Raoul Follerau - BP 852 84082 AVIGNON cedex 2	✖	
85	Laboratoire départemental d'analyses de la Vendée Rond Point Duval - BP 802 85021 LA ROCHE SUR YON cedex	✖	✖
87	Laboratoire départemental d'analyses et de recherches de la Haute-Vienne Avenue du Pr J. de Léobardy - BP 50165 87005 LIMOGES cedex	✖	✖
88	Laboratoire Départemental des Vosges Parc économique du Saut Le Cerf 88050 EPINAL cedex	✖	
89	Laboratoire vétérinaire départemental de l'Yonne 10, avenue du 4ème Régiment d'Infanterie 89011 AUXERRE cedex	✖	

Dépt	Coordonnées des laboratoires	Technique de bactériologie	Technique d'immunofluorescence
94	ASCEDIATE Laboratoire de contrôle des reproducteurs 13, rue Joüet 94704 MAISONS-ALFORT	✖	
972	Laboratoire vétérinaire départemental de la Martinique Ex Collège Agricole de Tivoli - BP 671 97264 FORT DE FRANCE cedex	✖	
974	Laboratoire vétérinaire départemental de la Réunion 14, rue du stade de l'Est 97490 SAINTE CLOTILDE - LA REUNION	✖	

ANNEXE IV : Exigences sanitaires pour la monte des équidés 2007

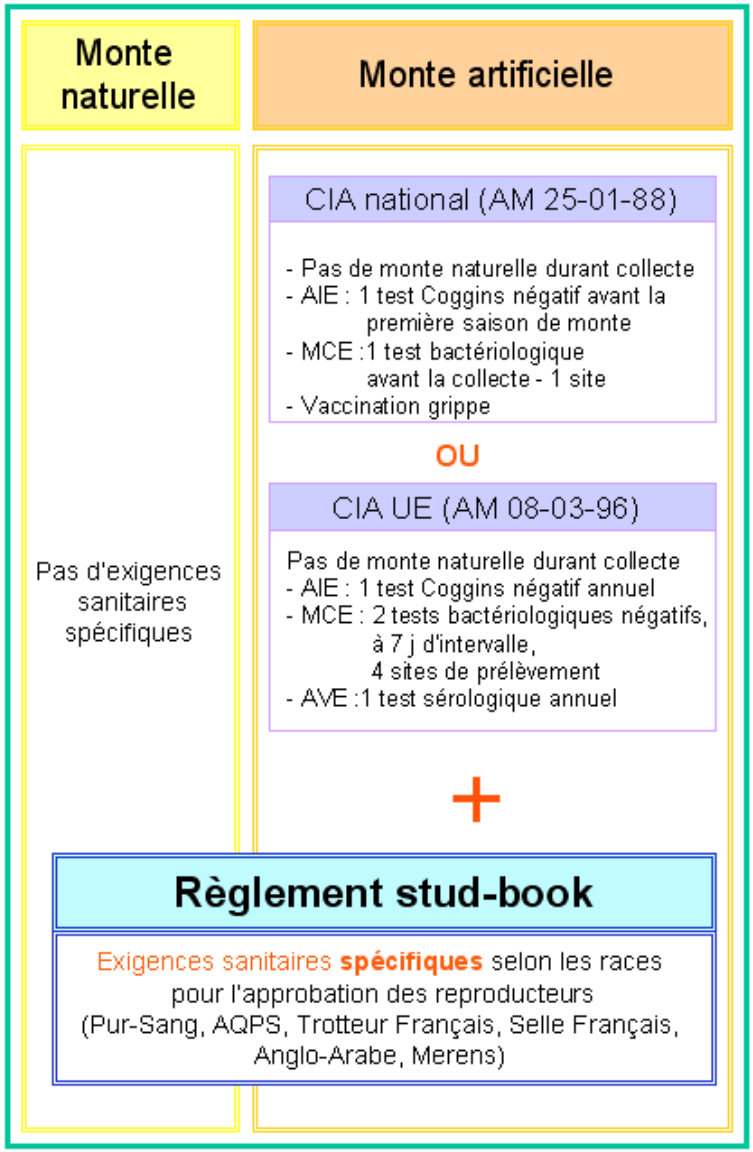

AIE : anémie infectieuse des équidés, MCE : métrite contagieuse équine, AVE : artérite virale équine